



Accueil Migrants Grésivaudan

La LETTRE de MARS 2022

Solidarité Ukraine

AMG est prête à participer avec d'autres acteurs à l'organisation d'hébergements chez des particuliers qui seraient coordonnés par les mairies, à l'accompagnement avec ses bénévoles de réfugiés qui seraient accueillis dans un logement communal ou à d'autres formes de solidarité qui verraient le jour.

Chers adhérents, chers amis,

La Fondation Abbé Pierre vient de publier son 27^{ième} rapport annuel « L'état du mal-logement en France ». Les chiffres sont choquants : **4,1 millions de personnes sont non ou mal logées.** Dans un contexte de crise sanitaire, le rapport dresse le constat d'une crise du logement qui continue de fracturer la société française.

Grâce à sa régularisation, Mohamed, hébergé depuis presque deux ans à **Saint-Nazaire**, a pu obtenir un travail et un logement social à Grenoble. Il démarre une nouvelle vie autonome, rejoint par sa compagne qui vivait jusqu'à présent à Paris. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Il a aussitôt été remplacé par un jeune Nigérian, lui aussi régularisé, en recherche d'un toit, le temps de décrocher son premier emploi puis son propre logement.

A **Bernin**, AMG accueille depuis mi-janvier deux jeunes qui cohabitent dans le grand studio : un Angolais très sportif qui souhaite se former dans les métiers du bâtiment et un Guinéen qui, après un très long parcours migratoire, souhaite trouver enfin dans notre pays la possibilité d'être en sécurité et de se stabiliser.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

De très nombreuses personnes exilées sont des victimes invisibles de cette crise. Dépourvues de droit au séjour ou « à droits incomplets », ne bénéficiant pas des aides publiques, souvent moins bien traitées par les administrations, sans accès au logement social, ni au logement privé (loyers trop onéreux, absence des garanties attendues), les personnes sans titres de séjour sont condamnées aux dispositifs d'urgence ou à la débrouille.

Malgré une réelle augmentation du nombre de places d'hébergements créées, les besoins sont loin d'être couverts, et le droit inconditionnel à l'accès à cet hébergement ou à son maintien (voté en 2007) est régulièrement bafoué, en contradiction avec des valeurs fondamentales auxquelles notre pays reste attaché : la dignité de la personne humaine, l'interdiction de traitements inhumains et dégradants et l'intérêt supérieur de l'enfant. Les appels au 115 sont habituellement sans réponse, les évacuations de squats ou de bidonvilles perdurent, le plus souvent sans solution de relogement (91%) ou, quand elles sont proposées, avec des solutions très précaires (gymnases, hôtels). Les dernières estimations font état de 600 000, voire 700 000 personnes, en France, qui vivent chez des tiers, à l'hôtel, en hébergement d'urgence, en squat, dans des bidonvilles ou encore dans la rue.

Réforme après réforme l'accès aux droits des personnes étrangères s'est complexifié, résultat de procédures administratives arbitraires et de conditions restrictives pour l'octroi d'une autorisation de séjour. Nombre de personnes sans-papiers, déboutées de leur demande d'asile, et pourtant vivant de longue date en France, n'obtiendront pas avant très longtemps un titre de séjour.

Face à ce drame de nombreux citoyens se mobilisent au quotidien. De multiples initiatives voient le jour : regroupement de familles pour accueillir chez elles un migrant à la rue, mise à disposition par des collectivités de logements vacants... C'est notamment pour ces personnes sans-papiers, condamnées à vivre pour un temps plus ou moins long dans l'illégalité et dans une extrême précarité que le rôle et les initiatives d'associations comme AMG prennent toute leur importance.

(.../...)

Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Siège social : Mairie de Montbonnot, allée du parc de Miribel 38330 Montbonnot Saint-Martin

Mail : migrantsgresivaudan@gmail.com **Site internet :** migrants-gresivaudan.fr

La plupart de ces personnes n'attendent qu'une chose : pouvoir prendre leur part au fonctionnement de notre société, notamment en proposant leur « force de travail » sur les très nombreux postes qui ne trouvent pas preneurs actuellement. En tenant compte de leur situation (jeunes majeurs, parents d'enfants scolarisés, travailleurs, ou ayant une promesse d'embauche...), il devrait être possible de leur délivrer un titre de séjour leur permettant de se former et de travailler, et donc de subvenir à leurs besoins élémentaires, notamment au niveau du logement.

Les migrations sont une réalité et c'est un défi que nous devons affronter dans les années à venir : migrations économiques, climatiques, politiques ou causées par les guerres. Et depuis peu, nous sommes encore plus directement concernés avec le drame qui se joue en Ukraine. Nous nous rendons évidemment compte que ce n'est pas en érigeant des murs que nous pouvons répondre à ces phénomènes de déplacements de populations. La période que nous vivons est lourde de menaces. A notre mesure, nous pouvons participer aux débats et à la construction de propositions pour répondre à ces situations. **Surtout nous pouvons continuer à témoigner concrètement de notre sens de l'hospitalité auprès de tous les exilés.**

Notre association est prête à se mobiliser et nous cherchons des logements supplémentaires pour accueillir de nouvelles personnes, originaires d'Ukraine ou d'ailleurs, afin de leur procurer la sécurité et l'aide dont elles ont besoin.

Merci pour votre soutien.

Le bureau d'AMG

VIES EXILÉES, VIES CABOSSÉES

Création des INDISCIPLINÉS, groupe de théâtre de l'APARDAP

Le 21 janvier, à Crolles, les participants à la présentation en 4 tableaux de cette création ont partagé une émotion forte, saisis par la vérité des mots, la beauté simple de la mise en paroles, avec des textes de Ahmadou Kourouma et, pour la plupart, des migrants eux-mêmes sur des moments de leurs vies d'exilés.

Cette création théâtrale avec ses 16 tableaux sera présentée
par les 15 comédiennes et comédiens des Indisciplinés
dans la mise en scène de Jaurès GAMBA, comédien en exil

Vendredi 20 mai 2022, à 20h30

VENCE SCÈNE, SAINT ÉGRÈVE

(tarif plein : 10 € ; tarif réduit : 5)

Réservation indispensable : www.apardap.org